



Mise en examen pour violence

Par **zabel10**, le **13/03/2013** à **13:48**

bonjour,rnrnmon fils de 17 ans est mis en examen pour violence contre son père il a début décembre mis un coup de tête à son père lors d'une dispute et vu son état de violence j'ai appeler les gendarmes mais mon fils était parti à ce moment là et il a fallu le lendemain aller expliquer pour dire après ce qui c'était passé mais nous n'avons pas voulu porter plainte mais ce n'était pas la première fois que notre fils était violent.rnaujourd'hui il est convoqué devant le juge pour enfant début avril et on nous a appelé pour nous dire de revenir demain à la gendarmerie car la juge a appelé pour dire qu'il est mis en examen. Nous ne comprenons plus rien et on est emmener dans un engrenage de justice que nous n'avons pas voulu.rnDonc à votre avis que risque t-il ? aura t-il un casier judiciaire ? rnIL a été commis un avocat d'office qu'il verra la semaine prochaine.rn**merci**

Par **wolfram**, le **13/03/2013** à **16:18**

Bonjour madamernrnLe procureur de la République à qui a été transmise votre déposition (Main courante sans doute) à la gendarmerie, bien qu'il n'y ait pas de plainte de votre part s'est saisi de l'affaire au titre de l'action du ministère public et a déféré l'affaire au juge pour enfant. rnrnVous avez sans doute lu que le gouvernement se préoccupait de la forte augmentation des délits de violence au cours des dernières années.rnrnS'il n'a pas d'antécédents judiciaires, la juge pour enfant sera sans doute relativement indulgente. Mais il ne fait pas de doute qu'elle va fermement mettre votre fils en garde sur la nécessité de respecter ses parents. En tant que mineur, il est sous votre responsabilité.rnrnDans la foi catholique, un des commandements est "Tes père et Mère tu respecteras afin de vivre longuement".rnrnBon courage Madame, Bon courage Monsieur.rnJe sais par expérience qu'à partir d'un certain âge dans l'adolescence le devenir des enfants ne dépend que d'eux quels

que soient les soins des parents portés à son éducation.rnrnMichel